

0230488F
ACADEMIE DE LIMOGES
COLLEGE JULES MAROUZEAU
25 AVENUE DE LA SENATORERIE
23000 GUERET
Tel : 0555519060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 85
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/01/2024

Réuni le : 05/02/2024

Sous la présidence de : Nicolas Moreau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Nîmes , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

annule et remplace la délibération n°25 (2023-24)

Le chef d'établissement soumet au vote:

-la programmation et les modalités d'organisation du voyage en Provence du 9 au 13 avril 2024

-le montant de la participation des familles de 241€

-le budget prévisionnel ci-joint

-l'autorisation de signer les contrats et conventions afférents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0